

Sion, le 2 septembre 2024

Communiqué de presse

Présidence de la Chambre Valaisanne de Tourisme

Une Commission de recrutement ad hoc au travail

La Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) poursuit résolument ses engagements au service du tourisme valaisan et de l'ensemble de ses actrices et acteurs. Réuni à Sion jeudi 29 août 2024, son Comité a décidé de la procédure de sélection pour la nouvelle présidence.

Le Comité de la Chambre Valaisanne de Tourisme, qui réunit les représentant.e.s de 12 associations des plus importantes branches du tourisme du Canton, a nommé une Commission de recrutement ad hoc qui se chargera du processus d'évaluation. Cette commission est composée de membres du Comité CVT ainsi que de personnes externes.

Dans l'intervalle, le Comité de la CVT a appelé Luc Fellay et Urs Zurbriggen, actuels Vice-présidents, à assumer une co-présidence ad interim garantissant ainsi la continuité des engagements et le suivi des projets touristiques de la Chambre, l'organisation privée la plus influente de la politique touristique cantonale. ●

Pour contact :

- Luc **Fellay**, Co-président ad interim CVT / 079 240 60 26
- Urs **Zurbriggen**, Co-président ad interim CVT / 079 917 11 33

www.tourismevs.ch